

POURSUITE DE SCOLARITÉ
Rentrée scolaire 2024

Nom et commune de l'école : _____

Nom : _____ Prénom : _____ Classe de : _____ en 2023/2024

DÉCISION DU CONSEIL DES MAÎTRES pour la poursuite de scolarité à la rentrée 2024

Passage en classe de _____

Redoublement de la classe de _____

Motif :

A _____, le _____ 2024

Le directeur/la directrice de l'école

Date de transmission de la décision aux représentants légaux : _____ 2024

RÉPONSE DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX

Acceptation

Le silence gardé par les représentants légaux dans les quinze jours qui suivent la transmission de la présente décision vaut acceptation.

Refus : à retourner à l'école dans les 15 jours

Je refuse/nous refusons la décision du conseil des maîtres et souhaite/souhaitons former un recours auprès de la commission départementale d'appel.

Je demande/nous demandons à être entendu(s) par la commission d'appel qui se réunira le 24 juin 2024.

A _____, le _____ 2024

Signatures :

Nom et prénom représentant légal 1

Nom et prénom représentant légal 2

DÉCISION DE LA COMMISSION D'APPEL pour la poursuite de scolarité à la rentrée 2024

Passage en classe de _____

Redoublement de la classe de _____

Motif :

A _____, le _____ 2024

La présidente/le président de la commission départementale